

L'Université Publique de l'Artibonite Gonaïves : un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien

P. Roldano Auguste

Résumé : Fondée par l'État haïtien le 5 janvier 2007, l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) possède trois facultés, soit de sciences infirmières, d'éducation et d'administration. Elle accueille 1 400 étudiants et possède 80 professeurs et un personnel administratif de 45 membres. D' Michel Saint-Louis, de regrettée mémoire, fut son premier recteur. Comme les autres UPR, elle est menacée par une crise financière et salariale. Cependant, les démarches administratives pour la construction de son campus avancent lentement. L'UPAG développe une fructueuse collaboration avec la City University of New York (CUNY) dans le domaine de la santé. Des démarches sont en cours pour une coopération avec d'autres universités pour offrir de nouveaux programmes, notamment en éducation préscolaire et en agronomie. Elle lancera bientôt un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales.



Rezime : « Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves » (UPAG), se yon zouti desantralizasyon pou soulaje popilasyon Latibonit lan ki te swaf fòmasyon ak edikasyon siperyè. Se yon zouti devlopman ekonomik ak sosyal. UPAG gen vizyon pou ekselans nan pedagoji ak nan domèn rechèch nan plizyè disiplin tankou edikasyon lasante ak jesyon. UPAG te kòmanse louvri pòt li de batan jounen ki te 5 Janvye 2007 la avèk twa fakilte : syans infimiyè, syans edikasyon ak syans administrasyon. Se Doktè Dr Michel St-Louis ki te premye rektè li. Direksyon UPAG gen yon rektora. Se yon konsèy etidyan, CONEUPAG, ki regle koze ki konsènen etidyan yo. Demach pou bati Kanmpis UPAG a ap vanse ti pa ti pa. Pwoblèm ki pi frape UPAG se pwoblèm lajan ak bidjè, menm si genyen pwogrè ki fèt pandan lane 2015-2016 la. UPAG ap travay pou li mete nouvo pwogram sou pye pou satisfè bezwen popilasyon an. Pou sa fèt, UPAG devlope relasyon patenarya ak ini-vèsite ki anndan Ayiti ansanm ak inivèsite ki aletranje. UPAG ap travay pou kesyon desantralizasyon ak devlopman tounen yon reyalyte nan rejyon Latibonit lan..

1. INTRODUCTION

La création de l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) est une réponse de l'État haïtien aux attentes de la population de l'Artibonite. Ce faisant, l'État entame dans les faits le processus de décentralisation effective du pays en vue de trouver des solutions adéquates aux problèmes auxquels se heurtent les jeunes vivant dans une situation de grande précarité en termes d'offre de formation et obligés de partir vers la capitale ou à l'étranger pour poursuivre leurs études universitaires.

Ainsi, la mission de l'UPAG, outre la décentralisation du pays, est de contribuer au développement socioéconomique par la formation des ressources humaines qualifiées et par des appuis

technologiques qu'elle apporte aux administrations publiques et parapubliques, particulièrement aux collectivités territoriales et aux entreprises publiques et privées.

L'UPAG vise aussi l'excellence académique en favorisant le plein épanouissement de ses étudiants par l'acquisition des connaissances et le développement continu de leurs compétences. Elle entend mettre sur pied des centres de recherche sur les thématiques de la gestion des ressources humaines, de la gestion des ressources agricoles, de la gestion des petites et moyennes entreprises (PME), de la santé communautaire, de l'épidémiologie, de l'échec scolaire et du développement de la petite enfance. Mais le manque de moyens financiers et de ressources humaines ne permet pas d'avancer dans ces domaines de recherche si importants pour le développement du pays et de l'institution.

2. PRÉSENTATION DE L'UPAG

L'UPAG est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). Elle a ouvert ses portes le 5 janvier 2007 avec trois facultés : la Faculté des sciences de l'éducation¹ (FSED), la Faculté des sciences infirmières (FASI) et la Faculté des sciences économiques, comptables et de gestion² (FSECG). Elle a démarré avec un effectif de 300 étudiants, et le personnel enseignant et administratif comptait 25 personnes. D^r Michel Saint-Louis, de regrettée mémoire, fut son premier recteur.

L'UPAG est gérée par un rectorat qui constitue un collège de pairs formé de trois doyens, d'un secrétaire général, d'un recteur remplissant la fonction de président et d'un représentant du corps des professeurs (conseil académique). Un administrateur et un comptable s'ajoutant au rectorat forment le conseil administratif. Un conseil des étudiants, le CONEUPAG, a été créé pour faciliter la gestion de la vie étudiante sur le campus de l'UPAG par le secrétariat général. Les étudiants ne sont pas représentés au rectorat dans ses réunions et délibérations en conseil, mais le président du CONEUPAG est souvent invité par le rectorat à lui présenter les doléances et revendications de ses membres.

Pour l'année 2016-2017, l'UPAG atteindra plus de 1 400 étudiants, avec un effectif du personnel enseignant de plus de 80 professeurs (à temps plein, à temps partiel et chargés de cours) et plus de 45 membres du personnel administratif. Elle possède un terrain de 27 carreaux et les démarches administratives pour la construction de son campus avancent lentement mais sûrement.

3. DÉFIS MAJEURS

Sur le plan managérial, l'UPAG fait face à une crise financière due à la crise politique du pays en général et à un traitement en parent pauvre des universités publiques régionales (UPR) par le MENFP en particulier. En effet, depuis le mois de septembre 2015, l'UPAG est en proie à des problèmes budgétaires majeurs. Sur les 12 000 000 gourdes allouées à l'UPAG depuis tantôt neuf ans, 8 000 000 gourdes ont été reçues en deux tranches, ce qui laisse l'Université avec plus de 4 000 000 gourdes d'arriérés de salaires tant pour les membres du rectorat (deux doyens et un secrétaire général) que pour les professeurs dans plusieurs facultés.

Pour l'exercice fiscal 2015-2016, les UPR bénéficient d'une ligne budgétaire propre et l'UPAG est dotée d'une allocation budgétaire de plus de 31 000 000 gourdes, soit 29 000 000 gourdes

1. Elle compte trois options : philosophie et lettres, histoire-géographie et mathématiques-physiques.

2. Elle offre à présent deux options : gestion des affaires et sciences comptables.

pour les salaires des personnels enseignant et administratif et 2 700 000 gourdes comme frais de fonctionnement. Cela constitue un pas important vers l'amélioration de la situation financière des UPR en général et de l'UPAG en particulier. Entre-temps, l'UPAG devra développer ses capacités institutionnelles et managériales d'absorber le montant alloué. Il faut signaler toutefois que le décaissement des frais de fonctionnement prévus pour les UPR est paralysé au MENFP.

Ainsi, l'UPAG fait partie des universités publiques en région qui sont actuellement menacées par une crise financière et salariale. Les professeurs commencent à manifester leur désenchantement quant à la manière dont l'UPAG et le MENFP gèrent le personnel enseignant dans les UPR. La menace la plus critique est celle de la perte en ressources humaines qualifiées à laquelle l'Université devra faire face dans les jours qui viennent. Les UPR deviennent de moins en moins attrayantes aux yeux des cadres supérieurs du pays. Pour le moins, même les postes de doyen et de secrétaire général offerts par l'UPAG peuvent attendre des mois sans faire l'objet de candidatures intéressantes. Cela n'est pas bon signe pour le développement des universités, tant sur le plan académique que sur le plan administratif. Mais, en dépit de toutes ces difficultés financières, une lueur d'espoir pour un cadre juridique plus sécurisant et une allocation budgétaire plus adaptée à sa mission fait vivre et rêver les dirigeants du réseau.

4. NOUVEAUX PROGRAMMES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Il est important qu'une université offre régulièrement de nouveaux programmes à la société. L'ouverture du programme Child Development Associate (CDA) et la mise sur pied de nouveaux programmes de cycles courts³ pour la nouvelle année répondent à la diversité de l'offre de programmes universitaires tant souhaitée.

Sur le plan de la coopération avec le monde académique national et international, l'Université maintient des rapports privilégiés avec le réseau des universités publiques sœurs des Cayes, de Port-de-Paix, de Jacmel, du Cap, de Fort-Liberté, de Miragoâne, de Jérémie et de Hinche, ainsi qu'avec l'Université Quisqueya (UNIQ). Des démarches sont en cours pour formaliser un partenariat avec l'Université du Massachusetts (UMASS) à Boston et l'Université d'État de la Floride (FSU) à Tallahassee.

Malgré sa jeunesse, l'UPAG développe plusieurs autres types de coopération universitaire.

- Elle est membre provisoire de l'Agence universitaire francophone (AUF), l'un des grands réseaux universitaires du monde avec plus de 750 établissements universitaires et centres d'études supérieures affiliés. Elle doit cependant

3. Ces programmes seront ajoutés suivant les besoins de la région.

développer des programmes de master pour en devenir membre permanent.

- De même, elle siège à la Conférence des recteurs, des présidents d'université et institutions d'enseignement supérieur de la Caraïbe (CORPUCA).
- Elle est membre fondateur de la Conférence des recteurs, des présidents d'université d'Haïti (CORPUHA).
- Elle a aussi été membre fondateur du Consortium international pour la reconstruction et l'amélioration de l'enseignement supérieur en Haïti (CIRSEH) incluant 8 autres institutions haïtiennes et 20 institutions et réseaux d'enseignement supérieur des Caraïbes, du Canada, de l'Espagne et des États-Unis d'Amérique qui collaborent afin d'améliorer l'enseignement supérieur en Haïti.
- Elle a signé un accord de partenariat durable avec la City University of New York (CUNY) depuis 2010-2011.
- Dans le cadre d'un partenariat avec l'ambassade du Canada, sept bourses d'études au niveau de la maîtrise ont été offertes et octroyées à sept cadres de l'UPAG dans les domaines de la santé publique, de la gestion, des finances publiques et de la comptabilité. Ces bourses ont pour finalité de promouvoir le renforcement institutionnel de l'UPAG.
- L'UPAG est sur le point de conclure un accord avec l'ambassade américaine en ce qui concerne les programmes d'échanges et de bourses au niveau de la maîtrise et du doctorat.
- L'UPAG est en train de finaliser un accord de partenariat également avec l'Université Quisqueya sur un projet d'établissement d'un programme de maîtrise en sciences de l'éducation avec une spécialisation dans le développement de la petite enfance. Dans le cadre de ce partenariat, l'Université organisera cette année, entre juillet et août 2016,

l'Université Estivale 2016. Les professeurs proviendront de la CUNY et de UMASS-Boston et leurs interventions couvriront des thèmes d'extrême importance pour le développement d'Haïti, dont l'éducation préscolaire, la petite enfance, les sciences infirmières, la santé communautaire et le développement de l'enfant (CDA).

Le succès de ces programmes et séminaires, notamment ceux qui sont orientés vers l'éducation et la petite enfance, servira de leitmotiv dans la mise sur pied d'un département d'études sur la petite enfance cohérent devant affronter la grande pénurie de ressources humaines à laquelle le secteur du préscolaire fait face. Pour le lancement réussi du CDA, l'Université compte énormément sur l'expertise des professeurs de UMASS-Boston, qui nous aideront dans les enseignements techniques et la mise sur pied d'un laboratoire de recherche en psychopédagogie de l'enfance. L'UPAG lancera bientôt un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales.

5. CONCLUSION

À un moment de notre histoire de peuple où l'on parle de la revalorisation de l'enseignement supérieur public, la création des UPR répond non seulement à un besoin de notre pays de finalement emprunter la voie de la science et de la recherche, mais aussi à une interpellation constante de la civilisation à s'ouvrir et à s'engager dans la voie de la modernisation, de la décentralisation et du développement durable, qui sera obligatoirement régional, même lorsqu'il s'agit de l'approche départementaliste ou de « transversalité de la région » adoptée par nos gouvernants. Le développement dont rêvent tous les Haïtiens passera obligatoirement par les universités régionales, publiques ou privées, et ne sera certainement pas « port-au-princienne » centralisé, comme persistent à le croire beaucoup de politiciens. ■

Roldano Auguste est prêtre de l'Église épiscopale d'Haïti et travaille à titre de recteur à l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves. Juriste de formation, il finit sa thèse en criminologie (justice criminelle) à la Capella University de Minneapolis, aux États-Unis. rauguste80@aol.com